



Déclaration liminaire CAPN du 23 mars 2017

Cette CAPN se tient à la fin d'une période de 5 ans au cours de laquelle les changements, ancrés dans la Refondation, auront été nombreux. Ces changements pédagogiques et éducatifs ont eu leur lot d'évolutions sur le quotidien des enseignants. Durant cette période, le SE-Unsa a soutenu et soutient toujours la loi de Refondation. Mais cette Refondation, pour le SE-Unsa, aurait dû donner plus de place à une nouvelle gestion des ressources humaines, celle des enseignants qui, tous les jours, font vivre la Refondation, pour mieux les reconnaître en tant que professionnels.

Le SE-Unsa a ainsi pris toute sa place dans les discussions et l'élaboration de la Refondation, notamment au sein d'un dialogue social renouvelé et souvent constructif. Il souhaite que la période qui s'ouvre soit marquée par la stabilité éducative, qui habituellement s'accommode mal du temps politique et des changements de ministères. La Refondation a permis en effet à l'École de renouer avec l'ambition et aux enseignants d'y retrouver leur statut de professionnels.

Cette période a notamment vu une juste reconnaissance de leur engagement au service de l'École et de la réussite des élèves. La mise en place de l'Isae et l'augmentation progressive du ratio de passage à la hors-classe étaient deux mesures attendues par les enseignants des écoles.

C'est justement parce que ces derniers sont des professionnels que le SE-Unsa considère que nombre de réformes éducatives n'ont pas été suffisamment accompagnées. La mise en place du Plus de maîtres que de classes, la réorganisation de la semaine scolaire, les nouveaux programmes, ou encore l'instauration d'un cycle 3 articulant école et collège sont autant de bouleversements pédagogiques pour lesquels la formation nécessaire et le temps d'appropriation n'ont pas été octroyés de manière suffisante et satisfaisante pour accompagner les changements.

Sur le plan de la gestion des ressources humaines, la période a débuté par des chantiers-métiers porteurs de sens et qui ont permis d'avancer sur nombre de dossiers catégoriels laissés jusque-là en déshérence. Elle a aussi été marquée par d'autres travaux entamés, toujours en cours, qui pour le SE-Unsa auraient pu et auraient dû aboutir à des améliorations.

La mobilité géographique est ainsi à un niveau toujours trop loin des espérances des enseignants. Pour le SE-Unsa, la période de créations de postes que nous avons connue aurait dû permettre de mieux équilibrer recrutement et mobilité géographique. Mais les derniers résultats des mutations ont encore montré une retenue voire une frilosité certaine dans les calibrages d'entrée fixés par les Dasen.

Toujours concernant la mobilité géographique mais au niveau départemental à présent, le SE-Unsa acte positivement la réécriture de la note de service mobilité avec l'apparition d'un cadrage national pour le profilage des postes, cadrage qui est le résultat d'un travail fructueux du dialogue social. Ce cadrage trouve des déclinaisons concrètes, même si comme trop souvent, il reste des décalages entre les discours ministériels et l'application à géométrie variable opérée par certains recteurs et Dasen. Pour autant, le chantier sur les mouvements départementaux reste à ce jour inabouti sur les questions de vœu géographique et de mouvement complémentaire. Il en va de même pour le rappel des bonnes pratiques concernant l'incompatibilité déclarée de certains postes avec le temps partiel. Ce rappel de la DGRH n'a pas été fait et les enseignantes et les enseignants concernés se voient encore contraints de choisir entre vie personnelle et vie professionnelle.

Si le dialogue social a joué son rôle pour le profilage des postes, le SE-Unsa ne porte pas le même jugement sur les textes concernant le remplacement. Après l'annonce d'une concertation au tout début de l'année scolaire, ces textes ont été construits dans l'urgence, pour une publication sans doute contrainte par le calendrier électoral. Pour le SE-Unsa ces textes ne sont pas de nature ni à améliorer les conditions d'exercice des remplaçants ni à rendre plus efficace le système de remplacement pour garantir la continuité du service public. De même, le changement de date, non-concerté, de prise en compte de la note dans le barème pour l'accès à la hors-classe constitue une autre entorse au dialogue social.

Pour poursuivre, il reste quelques décisions actées lors des chantiers-métiers qui mettent du temps à se concrétiser. C'est le cas pour les directeurs d'école. Selon les départements, les décharges pour les petites écoles ne sont pas toujours effectives et à la hauteur des décisions. Il en va de même concernant leur formation : les 5 semaines prévues par la circulaire de 2014 ne sont pas mises en pratique partout. Quant à la simplification de leurs tâches, les déclinaisons issues des protocoles n'ont pas pris forme. Les récents 16 engagements ne vont pas assez loin et auraient dû aborder la question du temps et de l'aide humaine.

Pour terminer avec cette problématique de gestion des ressources humaines, si le SE-Unsa a accueilli positivement l'accord sur tous les renouvellements de détachements à l'étranger, nous savons que son corollaire sera un nombre important de refus de premiers détachements, surtout dans les départements déficitaires. Le SE-Unsa dénonce cette situation discriminante pour les collègues concernés et la réduction de la mobilité au sein du réseau et en France qui en résulte. Le SE-Unsa souhaite également rappeler la situation de nos collègues contrats locaux, poussés par leurs établissements et par l'AEFE à passer leur CRPE avec retour sur des postes de résidents. Le ministère a dénoncé cette mesure et elle ne sera plus appliquée. Mais le SE-Unsa demande que les collègues ayant essuyé des refus les années précédentes bénéficient d'une attention particulière sur leur nouvelle demande.

Ces quelques exemples, liés à la gestion de ressources humaines, constituent des réalités mal vécues, à juste titre, par les collègues sur le terrain. Activer les leviers de la gestion des ressources humaines et rendre effectives toutes les avancées obtenues restent des pistes concrètes pour que la Refondation confère aux enseignants une meilleure reconnaissance et la légitimité qui leurs sont dues.